



## VILLE DE SAINT-ETIENNE-LES REMIREMONT

Le 24/05/2024

Service scolaire et périscolaire A.J.



Madame, Monsieur,

La commune vous offre la possibilité d'accueillir vos enfants à la garderie périscolaire matin/soir, en restauration scolaire et au sein de notre accueil de loisirs les mercredis toute la journée et lors des vacances scolaires.

Je vous invite à prendre connaissance de ces services à travers le dossier ci-joint qui comprend :

- Les dispositions générales pour l'accueil aux structures périscolaires et de loisirs.
- Le livret rassemblant, page par page, les modalités de réservation pour ces accueils.
- Le dossier d'inscription que vous aurez à renseigner.

Dans cette optique, si vous souhaitez bénéficier de ces services, vous voudrez bien compléter **OBLIGATOIREMENT** la totalité du dossier d'inscription et le signer (pages 3 et 4), y joindre les pièces demandées et rapporter le tout en mairie.

⇒ Impérativement avant le 12 juillet 2024

D'autre part, afin de pouvoir bénéficier à titre gratuit du transport pour les trajets scolaires et périscolaires intra-muros :

- du domicile vers l'école de Seux (*Taxi secteur de La Suche*),
- de l'école vers le restaurant scolaire, uniquement l'École de Seux et La Tortue Bleue,

vous devez désormais procéder à l'inscription en ligne de votre enfant sur le site de la Région Grand Est

⇒ [www.fluo.grandest.fr/scolaire](http://www.fluo.grandest.fr/scolaire)

Pour 2024/2025 la demande de carte de transport pourra s'effectuer à partir du 3 juin 2024.

Les services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

  
Le Maire  
Michel DEMANGE

Copies - Services du Centre de Loisirs et Restaurant Scolaire  
- Presse (Vosges Matin - Echo des Vosges - Remiremont Info - Remiremont Vallées)